

Scénario le Kikafé sur la parcelle Robin... ou pas loin

Deux pistes d'aménagement pour une maison des associations hébergeant un EVS sur Langueux

Lors de son Assemblée Générale Extraordinaire du 7 novembre dernier, notre association a décidé de déménager à la Pigeonnière, de façon temporaire ou plus durable si le projet d'aménagement de la salle et de ses alentours que nous avons proposé à la mairie était validé par cette dernière.

A court, moyen ou long terme, le Kikafékoï demande de pouvoir co-construire avec la municipalité et d'autres acteurs du territoire, un projet durable où pourrait s'installer l'Espace de Vie Sociale langueusien. La parcelle Robin ou celles qui l'avoisinent sont particulièrement appropriées et l'ensemble pourrait donner lieu à **un pôle Culture et Familles à Langueux**. Urbanistiquement parlant, c'est très cohérent et cela respecte votre choix d'aménagement d'un espace vert.



1. Remise aux normes de la maison Robin

Beaucoup d'usagers apprennent avec stupéfaction la destruction imminente de la maison Robin. Souvent ils questionnent « Mais pourquoi détruire une si belle maison ? » A la réponse « pour en faire un espace vert », ils sont étonnés. « Mais, on a déjà le Grand Pré à côté. » D'autres « mais pourquoi détruire un bâtiment qui vit, qui est aussi bien placé si on peut facilement le remettre aux normes ? C'est du gâchis. »

Une remise aux normes d'accessibilité et de sécurité incendie de la maison pour recevoir tout public a été chiffrée à 25 000 euros. Ce coût peut être complètement pris en charge par notre association aidée de la CAF. Cette remise aux normes ne coûterait donc rien à la municipalité. Si la maison était vouée à être démolie lors de sa préemption par la ville, 5 ans s'étant écoulés depuis, tout autre projet est envisageable.

AGENDA D'ACCESSIBILITE : Programmation des Travaux								
Etablissements Recevant du Public (ERP)	CATEGORIE	TOTAL ESTIMATION PAR BATIMENT (€ TTC)	PROGRAMMATION DE FINANCEMENT					
			2016	2017	2018	2019	2020	2021
Grand Pré	2 ème	3 600 €	→	fait	→	→	→	X
Salle omnisports	2 ème	2 200 €	X	Bâtiment démolit				
Mairie	3 ème	44 100 €				fait		
Eglise	3 ème	0 €	fait					
Restaurant scolaire	3 ème	0 €	fait					
Point Virgule	3 ème	4 700 €		fait	→	fait		
Maternelle de la Pige	4 ème	1 000 €	fait					
Complexe sportif	4ème	1 000 €	→	→	→	→	→	2 022
Bureau de Police	5 ème partiel	0 €	travaux annulés ne reçoit plus de public					
Poste	5 ème partiel	12 200 €	fait					
Maison Saint-Pern	5 ème	Bâtiment accessible - Attestation d'accessibilité transmise en Préfecture au 01/03/2015						
Ancienne mairie	5 ème	Bâtiment à désaffecter en 2021						
Salle polyvalente des	5 ème	10 100 €				→	fait	
Centre de loisirs des	5 ème	4 700 €		X	→			
Maison Robin	5 ème	25 000 €						démol 2022
Ecole maternelle des	5 ème	12 600 €			fait	←		

Scénario 1 : la maison Robin remise aux normes sans le moindre coût pour la ville, c'est résorber gratuitement pour la ville, le problème de local pour le Kikafékoï - et d'autres associations désirant une salle de réunion et/ou une cuisine qui seraient partagées.

Cela peut s'intégrer dans le projet plus global d'un espace vert sur cette parcelle ouvert à tous (voir illustration en fin de document).

Une partie de cet espace vert pourrait rester jardin au naturel, participatif et pédagogique, un lieu d'écologie pratique pour tous animé par l'association ouvert au public tout le temps.

2. Une construction légère au cœur de la ville

La parcelle de la maison Robin ou les parcelles avoisinantes, situées au cœur du bourg entre deux bâtiments culturels fréquentés par un public varié, sont idéalement placées pour y installer une construction légère ouverte inconditionnellement à tous les Languedusiens, un espace de vie créateur de liens qui manque à notre territoire. Une construction légère (autre qu'une yourte qui déplaît esthétiquement parlant à une partie des adjoints actuels) peut y être envisagée à des prix raisonnables.

Une construction légère en bois pour un prix léger



Un bâtiment public, démontable, en construction bois est facilement réalisable à des prix défiant toute concurrence, telle [la bibliothèque d'Aucaleuc](#) (22) au coût de 80 000 euros ou le [centre d'examen du permis de conduire d'Évry](#) (moins de 100 000 euros).



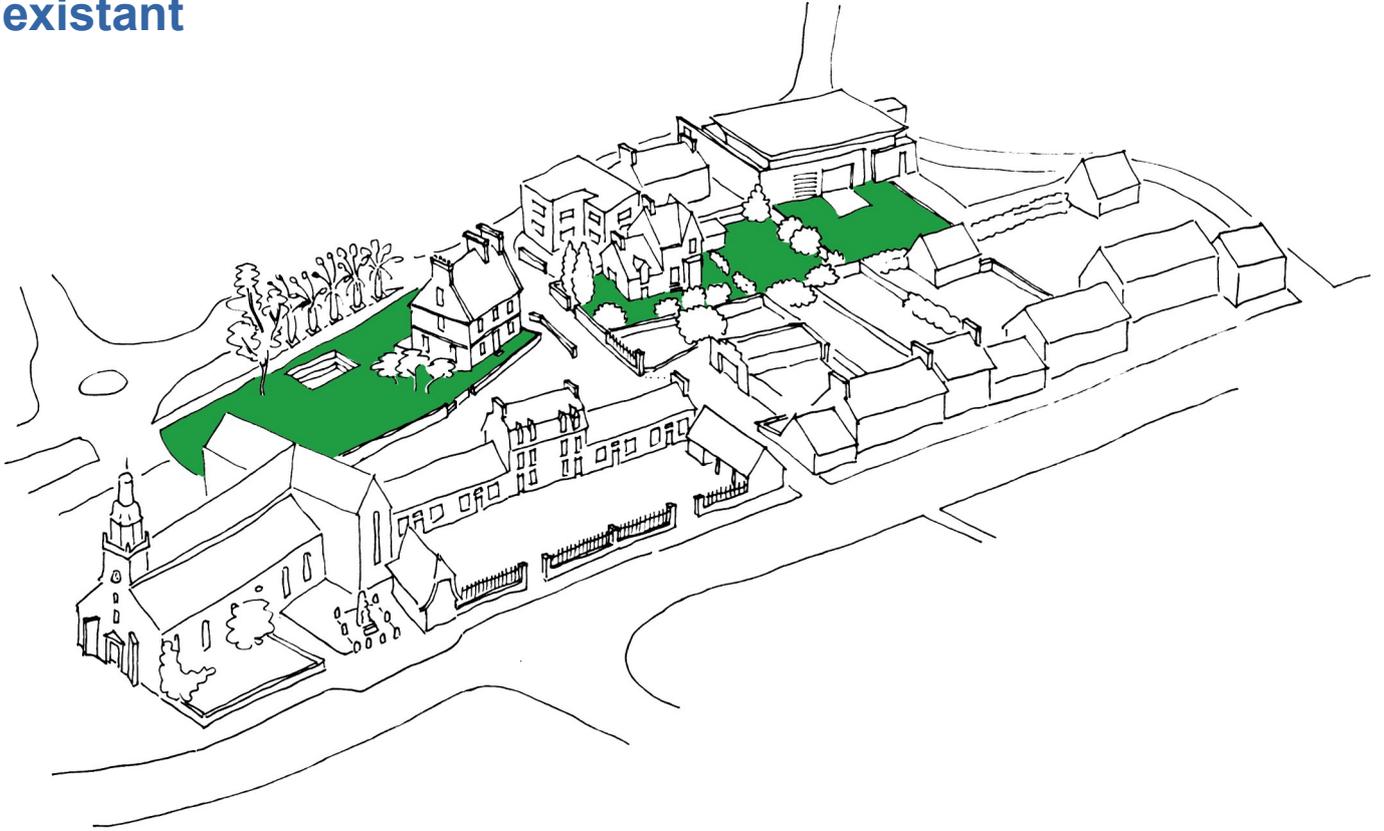
Un bâtiment en bois, au montage simple, facile et modulable, ne nécessitant pas obligatoirement de fondations lourdes, isolé et confortable, écologique, répondant à des exigences architecturales (pas de chalet de jardin), s'intégrerait harmonieusement dans un espace vert ouvert au centre ville de Languieux. Ce bâtiment pourrait être en grande partie financé par la CAF (jusqu'à 200 000 euros) et le Kikafékoï. La ville prendrait en charge les coûts de démolition de l'existant et de terrassement.

Scénario 2 : un bâtiment léger en bois, esthétique, aux normes actuelles, peu consommateur en énergie, situé sur la parcelle Robin ou les parcelles concomitantes (de la rue aux Merles jusqu'à la parcelle du presbytère incluse) dont le coût peut être pris en charge par la CAF et le Kikafékoï.

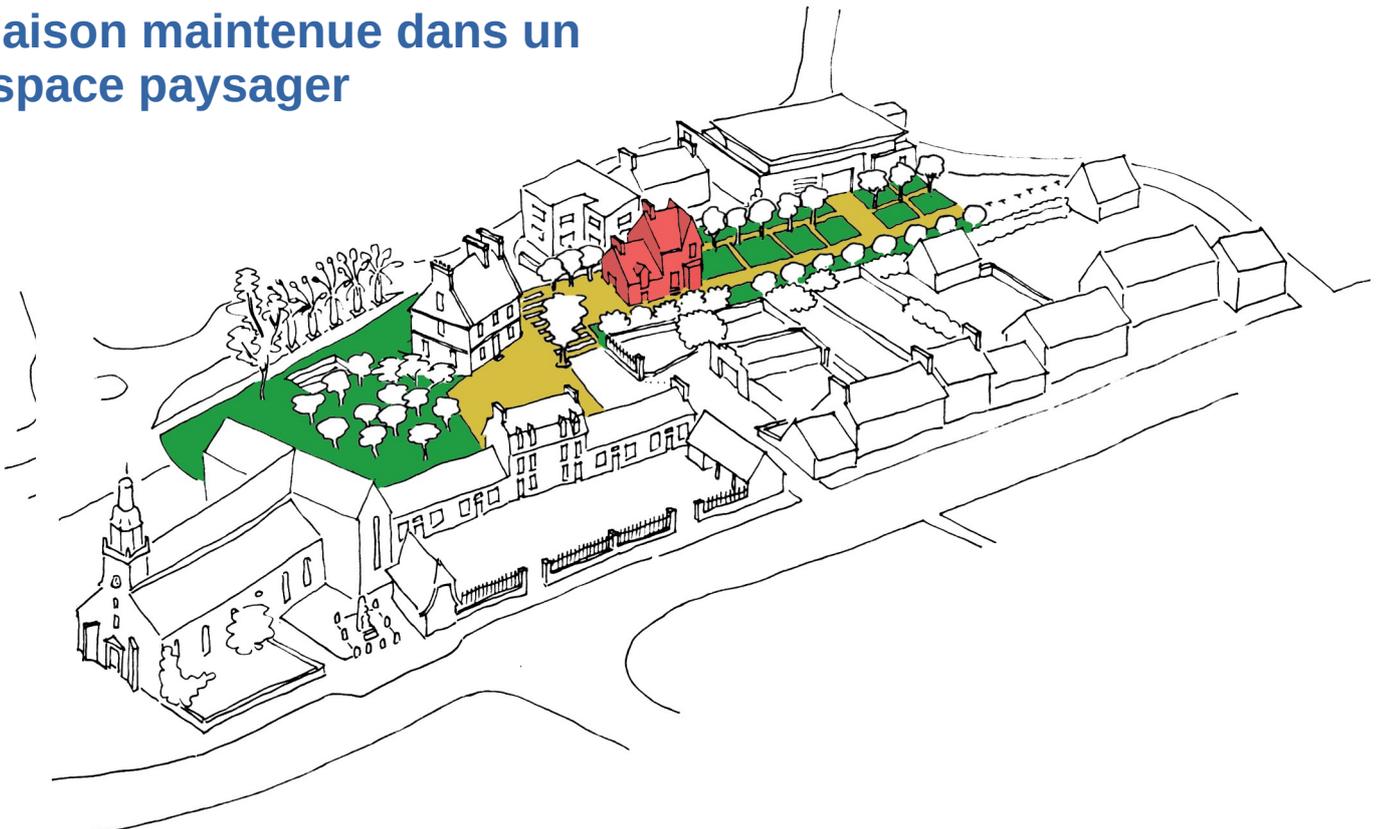
Ce bâtiment pourrait être une extension de l'ancien presbytère (propos illustrés en fin de document).

Petits croquis pour illustrer les propos

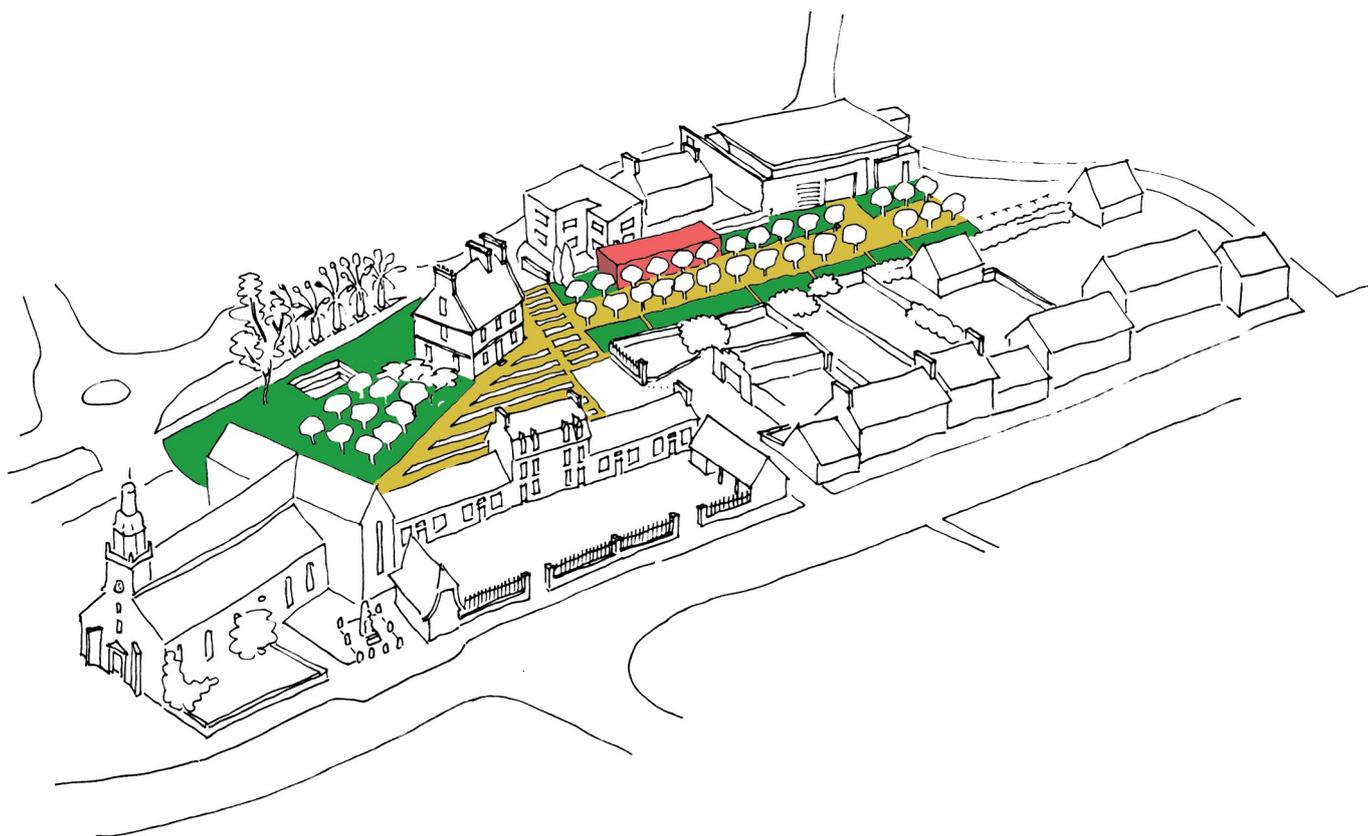
L'existant



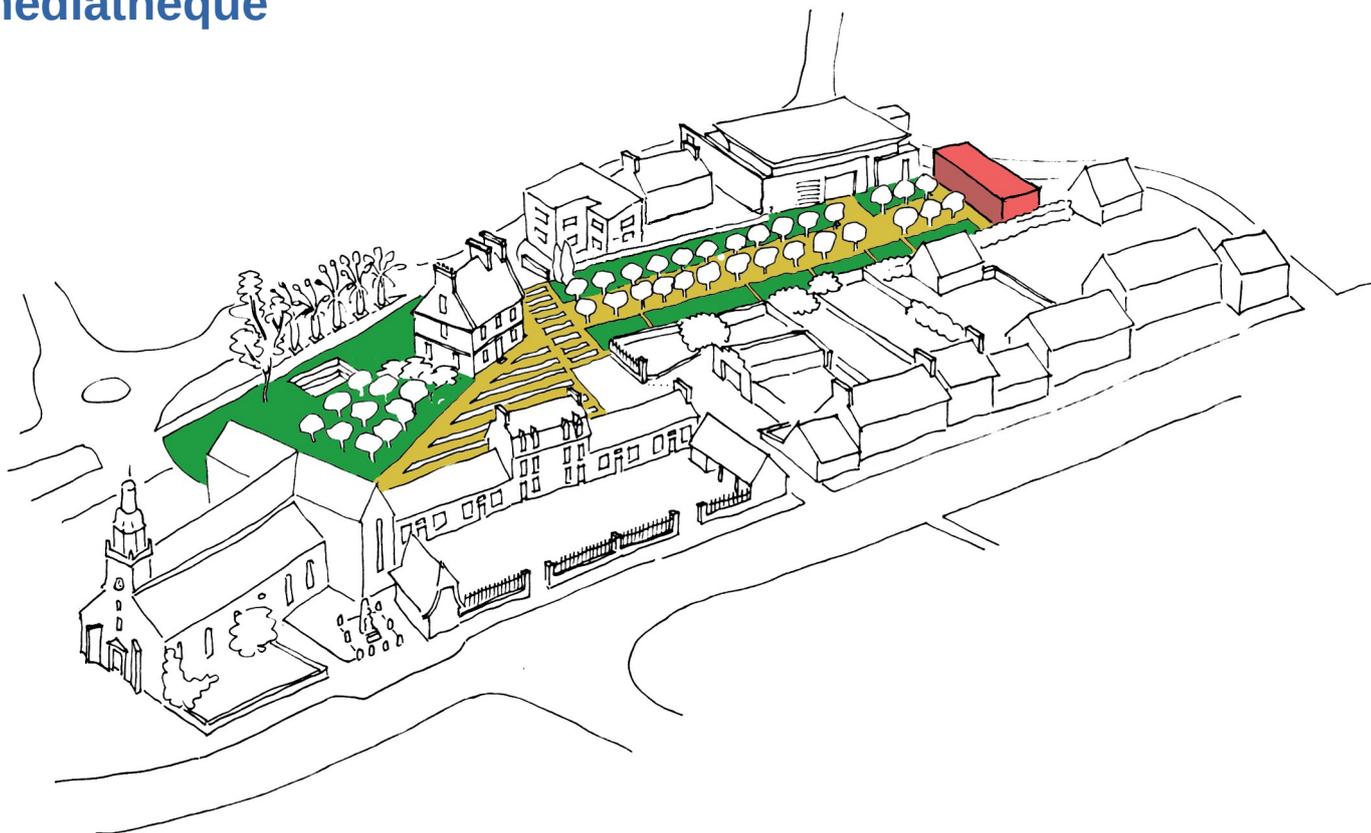
Maison maintenue dans un espace paysager



Construction légère en lieu et place du bâtiment actuel



Jardin paysager passant et intimiste, local associatif côté médiathèque



**Aménagement paysager ouvert,
local associatif en extension du
presbytère**

